

**Journées d'Etudes**

**Mondialisation et nouvelles dynamiques Sud/Sud  
Le développement en question**

**6-7 octobre 2015**

**Amphithéâtre Turing**

**Université Paris-Diderot**

**Appel à contributions**

L'IRD doit renouveler sa réflexion sur ce qu'est aujourd'hui le « développement ». L'impératif de développement (durable), l'essor des pays émergents et l'effondrement du bloc soviétique, les méfaits reconnus de la croissance sur l'environnement, la crise économique et sociale dans les pays du Nord en ont brouillé l'image. Celui-ci ne peut plus s'appréhender dans une optique de coopération « vertueuse » nord-sud. D'un côté, on assiste à l'apparition de réseaux Sud-Sud qui témoignent de nouvelles lignes de force de la recherche et de la coopération, et appellent une réflexion de fond. De l'autre, la distinction Nord-Sud semble frappée d'obsolescence face au caractère mondialisé d'un certain nombre de processus aujourd'hui à l'œuvre partout dans le monde<sup>1</sup>. Sur le plan politique et culturel, le « modèle » occidental (démocratie, liberté d'expression, libéralisme économique, ...) – quand il n'est pas unanimement et violemment rejeté – ouvre de nouvelles fractures dans les sociétés et place en confrontation des catégories de population aux aspirations et références culturelles et identitaires multiples. Dans le domaine de l'environnement également, au Nord comme au Sud, différents modèles économiques d'usages des ressources s'affrontent et débouchent sur des formes de conflictualités sinon nouvelles mais à coup sûr plus massives et plus fréquentes. Les pays du Sud jouent par ailleurs un rôle croissant voire déterminant dans les négociations internationales ; notamment sur les changements climatiques et la biodiversité.

Dans ce contexte de profonds bouleversements géopolitiques, l'IRD se doit de s'adapter à ces nouvelles configurations et les chercheurs en sciences sociales ont un rôle fondamental à jouer dans cette réflexion. Dans une logique de discussion des objectifs, des fondements, voire de la légitimité de l'existence d'un organisme tel que l'IRD, trois questions doivent être impérativement (re)posées : celle du développement, celle du partenariat scientifique et celle du déploiement géographique de nos programmes de recherche. Ces trois sujets sont d'ailleurs étroitement liés.

La distinction entre Nord et Sud, même si ce dernier peut être aujourd'hui revendiqué dans une optique postcoloniale, n'est plus opératoire de la même manière, voire ne l'a jamais été dans certains contextes. Elle procède en outre d'une vision du monde surplombante historiquement et

---

<sup>1</sup> Lors du cinquantenaire de l'ORSTOM (1992), Georges Balandier remarquait déjà qu'il y avait « du Nord dans le Sud et du Sud dans le Nord », remettant ainsi en cause la distinction Nord-Sud au fondement même de l'ORSTOM puis de l'IRD.

idéologiquement datée, très largement (ethno)centrée sur le modèle occidental. Dès lors, la question nous semble moins de savoir si la recherche au Sud doit se justifier au nom de « l'aide publique au développement » que de contribuer à ce que toutes les communautés scientifiques, du Nord comme du Sud, puissent mener des recherches « sans frontières », et sous toutes les latitudes.

Associée à cette division du monde largement dépassée, la problématique du développement est un concept sur lequel s'interrogent les chercheurs en sciences sociales ; d'autant plus que la dénomination de l'IRD (« institut de recherche pour le développement ») laisse souvent nos partenaires scientifiques pour le moins perplexes, voire heurtés par l'arrogance implicite qu'elle véhicule<sup>2</sup>. Bien plus, la dimension économique implicite du concept de développement – parfois euphémisée par la notion plus neutre de « lutte contre la pauvreté » - ne fait qu'enraciner le modèle occidental comme seule référence envisageable alors même qu'on en dénonce aujourd'hui sa responsabilité écrasante dans la dégradation environnementale de la planète. Quant au développement dit « durable », tel qu'il est pensé par les instances internationales, il n'est pas certain que les chercheurs en sciences sociales s'y reconnaissent davantage tant est prégnant le poids de l'économie au détriment d'autres dimensions sociétales. Dans tous les cas, si, par commodité de langage, le concept de développement continue d'être employé, c'est désormais à l'échelle planétaire d'un monde globalisé qu'il semble devoir être pensé. Enfin, une distinction claire doit être établie entre le développement pensé comme un objectif (controversé) à atteindre ou comme un objet de recherche scientifique.

Au regard des « missions » de l'IRD, cette problématique du développement est centrale. Or au sein des disciplines ou entre disciplines de sciences sociales, cette question, loin de faire l'unanimité, est à l'origine d'importantes controverses. Ces journées seront également l'occasion de les expliciter.

\* \* \*

Pour aller plus avant dans cette réflexion, les chercheur-e-s et enseignant-e-s chercheur-e-s du département « Sociétés » sont invité-e-s à débattre de ces sujets à l'occasion de rencontres scientifiques organisées à Paris les 6 et 7 octobre 2015. Ces rencontres concernent l'ensemble des chercheur-e-s et enseignant-e-s-chercheur-e-s en sciences sociales travaillant sur les pays du « Sud » et étant rattaché-e-s à l'une des unités de recherche dont l'IRD est co-tutelle. D'une durée de deux jours, ces rencontres seront organisées autour des quatre sessions décrites ci-dessous (voir également le programme préliminaire). Elles sont conçues comme un atelier et préfigureront la tenue d'un colloque international envisagé en 2016.

### **Axes de réflexion sur les dynamiques Sud-Sud et la mondialisation**

En premier lieu, il paraît indispensable de mener une réflexion épistémologique, réflexive et critique sur la catégorie Sud(s), sur sa définition, ses frontières, et son contenu substantiel dans un contexte de globalisation accélérée. Il s'agit de repenser la définition même des Suds, le maintien de la distinction Nord-Sud, comme la relation nouveaux centres/ périphéries. Il est utile de rappeler à ce

---

<sup>2</sup> La notion de « recherche pour le développement » à l'IRD apparaît en 1984. Elle a d'abord été employée lorsque la déclinaison de l'acronyme ORSTOM est devenue « Institut français de recherche scientifique et technique pour le développement en coopération ».

sujet que de nouvelles dynamiques succèdent à plusieurs formes de globalisation dans laquelle le « Nord » n'était pas central (cf. les globalisations de l'océan Indien, espace central, avant — mais également après — le XVI<sup>e</sup> siècle et dans lesquelles l'Afrique est partie prenante ou encore les circulations historiques dans toute l'Afrique sahélienne).

Plus généralement, la réflexion épistémologique sur le(s) Sud(s) doit nécessairement prendre en compte les réalités historiques, géographiques, sociales et économiques, mais aussi démographiques, des espaces concernés.

Ce questionnement sur le(s) Sud(s), qui porte fondamentalement sur les nouvelles structurations géopolitiques, notamment entre Etats et continents dits du Sud, et avec ceux dits du Nord, doit être envisagé selon différentes échelles : à la fois 1) celle des centres et périphéries ; 2) celle de l'intégration ou non des pays dits du Sud dans les dynamiques d'internationalisation (voir par exemple les pays ou régions qui restent à l'écart des dynamiques Sud-Sud en fonction des domaines de circulation et d'échanges concernés, s'interroger sur ces non-connexions) ; 3) celle des relations entre pays du Sud (sous-tendues en partie par les dynamiques de délocalisations) ; enfin, 4) celle des flux et circuits d'individus comme des biens (et des supports : i.e. transport), dont les biens symboliques (sens sud-nord, nord-sud de retour, sud-sud de transit/ de refuge/ d'études/ économiques, etc.). La question des échelles induit celle des méthodes et des niveaux d'appréhension des processus (micro, méso, macro).

L'appréhension des processus d'internationalisation, de globalisation et/ou de rapports entre les espaces nationaux à travers ces échelles conduit à interroger : la transformation des frontières (géographiques, politiques, économiques, mais aussi symboliques en termes de « développement » par rapport au « Nord »), l'émergence de nouveaux équilibres régionaux, la reconfiguration de « circuits » empruntés par les différents acteurs (individus, institutions, Etats, organismes internationaux) au titre des « nouvelles » collaborations « sud-sud » ; ou encore les bouleversements des hiérarchies (économiques, politiques) entre les espaces (géographiques, sociaux, économiques) dans les échanges internationaux.

Ces nouvelles dynamiques seront appréhendées suivant trois entrées thématiques recoupées ensuite par une réflexion sur les évolutions disciplinaires et méthodologiques. On cherchera à appréhender à la fois les transformations de nos objets dans les relations Sud-Sud et la mondialisation et leurs implications sur les finalités et les méthodes de nos recherches.

### **1 - Dynamiques des migrations, des mobilités, des circulations et des échanges.**

Migrations, mobilités, circulations et échanges permettent de cerner, dans leur diversité, les spécificités des mouvements migratoires Sud-Sud, entre pays de même continent ou entre l'Afrique, l'Amérique et l'Asie, par rapport aux flux Sud-Nord, notamment dans leurs développements historiques et contemporains.

Il s'agira d'analyser les dynamiques migratoires à travers 1) des populations particulières (migrants de travail, étudiants et scientifiques mobiles, jeunes mineurs migrants...), 2) les réseaux de migration (réseaux religieux, associations religieuses transnationales, réseaux scientifiques...), 3) les circuits de migration (entendus jusqu'aux itinéraires de guérison par exemple) et leurs évolutions, 4) les politiques migratoires mises en place au Sud et au Nord (dispositifs de gestion et d'encadrement de ces circulations). La question des circulations est polymorphe. Elle concerne la circulation des personnes, envisagée au titre des dynamiques migratoires, celle des biens (souvent liée à celle des

commerçants ou des migrants), et plus encore les circulations de type religieux, diplomatique, culturel, commercial, les circulations d'objets, de techniques, de savoirs, ou encore de normes et de paradigmes (normes religieuses, normes thérapeutiques, normes politiques d'encadrement des migrations, normes sociales et juridiques, normes d'urbanisme, ou encore normes de gouvernance, de développement et de coopération).

La question des dynamiques de circulation pose celle des dispositifs de gestion et d'encadrement de ces circulations (voir par exemple les « diplomaties religieuses » entre Etats) ; de diffusion des modèles des normes (voir la nouvelle « culture médiatique ») et des pôles (centraux et périphériques) de diffusion ; des temporalités de ces circulations (processus d'accélération des circulation comme des migrations) ; des acteurs engagés dans les circulations (individus, groupes sociaux, Etats, organismes internationaux) ; des formes et dynamiques d'appropriation de ces modèles et normes diffusés par les différents acteurs ; enfin, les circulations engagent des échanges, dont les périmètres doivent être étudiés, tout autant que les acteurs engagés dans ces dynamiques de circulation/appropriation de biens, de normes et de modèles.

**2 - Les dynamiques Sud-Sud doivent être aussi étudiées sous l'angle des dynamiques économiques de l'accès aux ressources et de la gouvernance.** Ces dynamiques méritent d'être appréciées à travers 1) la tertiarisation des économies (délocalisation des productions, investissements de capitaux dans divers domaines de pays tiers, imposition par les Etats du sud de nouvelles normes de production pour l'exportation, etc.) ; 2) l'accaparement de ressources naturelles dans les pays du Sud (motivée par la raréfaction prévue des réserves en terres, en eau et en minerais, accroissement de la demande alimentaire et énergétique, donc place des systèmes agricoles et d'élevage, hausse importante des prix des produits alimentaires, rôle des systèmes de transport,...) ; 3) la circulation des modèles et normes de travail, comme celle des capitaux et investissements ; 4) l'apparition de nouveaux acteurs et de nouveaux mécanismes dans la gouvernance internationale de l'environnement (notamment place des pays du Sud dans les négociations des conventions internationales, mécanismes de compensation et leurs impacts locaux, etc.).

**3 - Pouvoirs, identités, conflits et inégalités.** Les « nouvelles » dynamiques Sud-Sud s'inscrivent dans des relations de pouvoir (locales, nationales, globales) qu'elles viennent renforcer et cristalliser mais aussi contester et reconfigurer. Elles interrogent autant les transformations des rapports de domination planétaire (remise en cause de l' « Occident », nouveaux centres, etc.) que les hiérarchies politiques localisées. En outre, les processus de mondialisation tendent à faire émerger ou à visibiliser des catégories identitaires qui bouleversent les frontières entre les groupes, introduisent de nouvelles formes d'inclusion et d'exclusion. La question des inégalités, enfin, est consubstantielle à celle de ces (dés)équilibres, tant entre Etats qu'entre groupes sociaux ou espaces/territoires. Elle est aussi sous-jacente à celle des conflits noués autour de l'appropriation des ressources, comme des techniques, des savoirs et des pouvoirs.

**4 - Quelles recherches pour quel développement ? Évolutions disciplinaires et méthodologiques.**

Au regard des objectifs de l'IRD, cette problématique du développement est évidemment centrale. Or, au sein des disciplines ou entre disciplines de sciences sociales, cette question, loin de faire l'unanimité, est à l'origine d'importantes controverses. Ces journées seront également l'occasion de

les expliciter à travers la confrontation de différents points de vue. Plusieurs entrées disciplinaires seront privilégiées :

- **Anthropologie** : l'anthropologie post coloniale peut permettre d'ouvrir une réflexion sur la production, passée et actuelle, de savoirs des Nords sur les Suds, mais aussi des Suds sur les Suds, des Suds sur les Nords, sur l'autonomisation et/ou la dépendance des champs de recherche, les nouvelles méthodes, les réseaux et institutions qui s'articulent au-delà des frontières historiquement tracées entre Nord et Sud. .
- **Economie**: questionner la place de l'économie dans une recherche pour ou sur le développement et ses relations avec les autres disciplines de sciences sociales. Quid des débats internes sur la croissance, le modèle économique dominant et les politiques d'aide qui y sont associées ?
- **Démographie** : comment la démographie se positionne-t-elle sur les questions de développement ? Quel regard porté sur les évolutions démographiques (croissance, planning familial, ...) ? Quels points de rencontre et divergences ? Quelles méthodes ?
- **Géographie** : que dit la géographie sur le développement ? Peut-elle se satisfaire d'une analyse en termes d'aménagement et de transformations des territoires sans penser les politiques qui sous-tendent ces bouleversements ? De même, qu'apporte encore la géographie alors même que la plupart des sciences sociales ont à leur tour adopté les méthodes et les outils de l'analyse spatialisée des processus observés ? En d'autres termes, existe-t-il une ou plusieurs manières de penser l'espace et le territoire?

**NB : cette session sera animée par le comité d'organisation qui organisera des présentations synthétiques des problématiques disciplinaires. L'appel à contribution ne concerne donc pas cette session mais les synthèses envisagées pourront cependant être enrichies par des contributions spontanées.**

**Institutions partenaires de ces journées : Université Paris Diderot et IRD, Département Sociétés**

**Comité d'organisation :**

Luc Cambrézy (IRD, Département Sociétés)

Elisabeth Cunin (URMIS)

Anne Doquet (IMAF)

Véronique Dupont (CESSMA)

Etienne Gérard (CEPED)

Jérôme Lombard (PRODIG)

Dominique Guillaud (PALOC)

**Comité scientifique :**

Luc Cambrézy (IRD, Département Sociétés)

Elisabeth Cunin (URMIS)

Anne Doquet (IMAF)

Véronique Dupont (CESSMA)

Etienne Gérard (CEPED)

Dominique Guillaud (PALOC)

**Pierre Janin (DEVSOC, à confirmer)**  
**Isabelle Léglise (SEDYL, à confirmer)**  
Jérôme Lombard (PRODIG)  
**Hubert Mazurek (LPED, à confirmer)**  
**Bernard Moizo (GRED, à confirmer)**  
**Pierre Morand (RESILIENCES, à confirmer)**  
**Mama Ouatara (RESILIENCES, à confirmer)**  
**Philippe de Vreyer (DIAL, à confirmer)**

**Université Paris-Diderot – Institut de recherche pour le développement (IRD)**

**Journées d'Etudes**

**Mondialisation et nouvelles dynamiques Sud/Sud  
Le développement en question**

**6-7 octobre 2015**

**Appel à contributions**

Pour laisser une large place au débat, le comité d'organisation a fait le choix de limiter à trois le nombre de communications pour les trois premières sessions (soit 9 communications au total). *La sélection des communications privilégiera les propositions émanant d'un collectif de chercheurs et présentant une forte dimension réflexive voire théorique.* En d'autres termes, il ne s'agit pas, ici, de présenter des études de cas. Les propositions sont à adresser aux contacts indiqués pour chacune des trois sessions indiquées ci-dessous. Ces contacts se tiennent également à votre disposition pour toute information supplémentaire. La liste définitive des communications retenues sera transmise ultérieurement.

Session 1 : Circulations, échanges, mobilités

Contacts : Véronique Dupont (veronique.dupont@ird.fr), Etienne Gérard (etienne.gerard@ird.fr)

Session 2 : Dynamiques économiques, accès aux ressources et gouvernance

Contacts : Dominique Guillaud (dominique.guillaud@ird.fr), Jérôme Lombard (jerome.lombard@ird.fr)

Session 3 : Pouvoirs, identités, conflits et inégalités (3 communications + débat)

Contacts : Elisabeth Cunin (elisabeth.cunin@ird.fr), Anne Doquet (anne.doquet@ird.fr)

**NB : la session 4 portant sur les disciplines sera animée par le comité d'organisation qui se charge de l'organisation des synthèses. Celles-ci seront présentées par des chercheurs sollicités ex ante. De courtes contributions écrites, sous forme de notes, peuvent cependant être adressées à ces derniers(ères). Celles-ci sont à adresser directement aux chercheur-e-s concerné-e-s (voir programme joint).**

**Calendrier :**

- 14 juin : date limite de réception des propositions de communications (une demi-page à une page).
- 23 juin : annonce aux auteurs des communications sélectionnées.
- 15 septembre : date limite pour l'envoi au comité scientifique des communications écrites (version provisoire de 5 à 10 pages).

- 6 et 7 octobre : « Journées d'études : « **Mondialisation et nouvelles dynamiques Sud/Sud : Le développement en question** ».

### **Inscriptions.**

Ces journées d'étude se dérouleront dans l'amphithéâtre Turing à l'université Paris Diderot (83 places). Les inscriptions à ces journées sont à adresser avant le 15 septembre 2015 à Stéphanie Machu ([stephanie.machu@ird.fr](mailto:stephanie.machu@ird.fr)).



**Université Paris-Diderot – Institut de recherche pour le développement (IRD)**

**Journées d'Etudes**

**Mondialisation et nouvelles dynamiques Sud/Sud  
Le développement en question**

**6-7 octobre 2015**

**Amphithéâtre Turing**

**Programme (provisoire) des journées**

**6 octobre**

9 h – 9 h 30 : ouverture des journées (Jean-Paul Moatti ou Jean-Marc Châtaigner)

9 h 30 – 12 h 30. Session 1 : Circulations, échanges, mobilités

Point de vue du discutant : Assan Boubakri (à confirmer)

(3 communications + débat)

Contacts : Véronique Dupont (veronique.dupont@ird.fr), Etienne Gérard (etienne.gerard@ird.fr)

14 h 17 h. Session 2 : dynamiques économiques, accès aux ressources et gouvernance

Point de vue du discutant : Dorothy Nyingi – Museum of Kenya

(3 communications + débat)

Contacts : Dominique Guillaud (dominique.guillaud@ird.fr), Jérôme Lombard (jerome.lombard@ird.fr)

**7 octobre**

9 h 30 – 12 h 30. Session 3 : pouvoirs, identités, conflits et inégalités (3 communications + débat)

Point de vue du discutant : (nom à identifier)

(3 communications + débat)

Contacts : Elisabeth Cunin (elisabeth.cunin@ird.fr), Anne Doquet (anne.doquet@ird.fr)

14 h – 17 h. Session 4. Quelles recherches pour quel développement ? Evolutions disciplinaires et méthodologiques

- Point de vue des sciences économiques : Catherine Aubertin, Lisa Chauvet
- Point de vue de l'anthropologie : Elisabeth Cunin, Philippe Lavigne-Delville (à confirmer)
- Point de vue de la démographie : Christophe Guilmoto
- Point de vue de la géographie : Sabine Planel, Sandrine Mesplé-Somps

Evolutions méthodologiques :

- Avantages et limites de la recherche participative
- Traitement de la localisation et cartographie, une approche et des méthodes partagées ?

17 h – 17 h 30 : Relevé de conclusions